

L'**Alouette II** est un hélicoptère léger polyvalent produit sous diverses versions par le constructeur aéronautique français Sud-Aviation, devenu en 1970 l'Aérospatiale, et dont le département hélicoptère a par la suite été intégré dans le groupe Eurocopter. C'est aussi le premier hélicoptère au monde certifié avec une turbine à gaz.

À sa création le 20 février 1937, la SNCASE (Société nationale des constructions aéronautiques du sud-est) avait absorbé la firme Lioré et Olivier et son personnel. Or Lioré et Olivier avait un département autogyre dirigé par Pierre Renoux. À la Libération Pierre Renoux reçut le renfort de quelques techniciens allemands pour tester le birotor Focke-Achgelis Fa 223 Drache, rebaptisé SE.3000. Pour expérimenter la formule d'un projet de gros tonnage, le SE.3100, Renoux fit ensuite construire un monoplace expérimental, le SE.3101

, simple structure tubulaire qui a volé en juin 1948 avec un moteur
Mathis
de 85 ch et donné naissance à un appareil biplace soigneusement caréné, le
SE-3110
. Mais le SE.3110 fut détruit sur accident en septembre 1950 et l'État-actionnaire menaça de fermer le département voilures tournantes. L'ingénieur
Charles Marchetti
, qui venait d'être embauché pour seconder Pierre Renoux, fut donc affecté à un autre programme, au moment où Renoux décidait de quitter la
SNCASE
. C'est donc un tout jeune ingénieur,
René Mouille
, qui se retrouva à la tête d'une équipe réduite à une vingtaine de personnes chargées de mettre au point ce qui était annoncé comme une « version agricole » du
SE-3110
bien que disposant d'un aménagement triplace.

(Source : Wikipédia)

{rokbox album=|alouette|}images/ASAB/alouette/*{/rokbox}